



Mirebellois  
*et* Fontenois

Communauté de Communes

# Rapport d'Activités 2018



# Rapport d'Activités 2018

## EDITO

Après 2017, année de fusion, 2018 a été un année d'intenses réflexions et de décisions multiples.

Intenses réflexions menées tout au long de l'année avec les habitants, les élus et l'ensemble des partenaires sociaux du territoire qui a abouti à la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF, la 1<sup>ère</sup> de Côte d'Or, afin d'améliorer et d'envisager l'avenir des services proposés aux habitants. Une première décision en a découlé, celle de la création d'une Maison des Services qui verra le jour en 2019.

L'harmonisation des services proposés sur l'ensemble du territoire communautaire s'est poursuivie en 2018. Ainsi, l'École des 3 arts a continué de se déployer sur le territoire avec notamment le développement des arts du cirque à Fontaine-Française. La gestion des déchets ménagers a également été uniformisée puisque cette compétence est à présent gérée par le SMOM d'Is-sur-Tille, pour toutes les communes du Mirebellois Fontenois.

Tout au long de cette année, les élus et les services ont œuvré à l'amélioration des services à la population, tout en intégrant les nouvelles compétences qui incombent à la Communauté de Communes. Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président

## SOMMAIRE

•Les grandes décisions du Conseil communautaire	p 3
•La Convention Territoriale Globale	p 4
•Le Relais Petite Enfance	p 5
•Les P'tits Cailloux	p 6
•Les accueils péri et extrascolaires	p 7 et 8
•Le Secteur Jeunes	p 9
•La Cuisine centrale	p 10
•Le Service scolaire	p 11
•L'École des 3 Arts	p 12
•L'Office de Tourisme	p 13
•Le budget	p 14 et 15
•Ressources humaines	p 16
•Marchés publics	p 17
•Travaux	p 18



# Les grandes décisions du Conseil Communautaire

- Prise de la compétence « animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau (...) »
- Institution de la Taxe dite GEMAPI, pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- Ecole des 3 Arts
  - Projet départemental Arts et Scènes avec le spectacle « Le plus petit Cirk du Bout du Monde »
  - Projet Fonds d'innovation nouveaux publics pour la promotion des arts du cirque
  - Augmentation du temps de travail du professeur de danse
- Approbation du projet « Ateliers Jeunes » du Département à destination des jeunes et de leurs parents
- Demandes de subvention – DETR - pour le financement de travaux : rénovation du complexe de Belleneuve ; changement des portes de la cantine de Renève ; agrandissement du bureau du multiaccueil
- Approbation des plans de financement pour la construction du gymnase à Fontaine-Française et du Centre d'Interprétation à Mirebeau-sur-Bèze
- Dissolution du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets Ménagers du Canton de Mirebeau-sur-Bèze et Pontailler-sur-Saône au 31/12/2018
- Approbation du Projet Educatif Territorial 2018-2021
- Adhésion au Syndicat Mixte des Ordures Ménagères d'Is-sur-Tille
- Avis favorable au Schéma de Cohérence Territoriale du PETR Vingeanne Val de Saône
- Adoption de la Convention Globale Territoriale
- Acquisition pour 1 euro symbolique d'un terrain de la commune de Fontaine-Française pour la construction du gymnase
- Institution de la Taxe de Séjour Intercommunale sur les nuitées touristiques
- Adoption de la modification des statuts de la Communauté de communes
- Prise de la compétence « Maison de Services Au Public »
- Définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements sportifs et de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales
- Attribution des marchés de réalisation du centre d'interprétation
- Réorganisation des déchetteries
- Adoption d'une nouvelle tarification des déchets ménagers
- Convention de partenariat avec le SDIS de la Côte d'Or permettant aux enfants de sapeurs-pompiers volontaire, sollicités dans le cadre d'une mission opérationnelle, de bénéficier d'un accueil périscolaire gratuit



# La Convention Territoriale Globale

## Un diagnostic territorial pour définir les actions futures

La fusion en 2017 des deux Communautés de Communes - Mirebellois et Val de Vingeanne - qui avaient respectivement 14 et 13 ans d'existence, était l'occasion de prendre le temps de réfléchir à l'avenir de cette nouvelle collectivité : quelles améliorations pour les services existants, quels besoins non satisfaits ?

Pour atteindre cet objectif, la Communauté de Communes, en partenariat avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or, et accompagnée par le cabinet *Geste*, a réalisé un diagnostic territorial alimenté pour une part par les réponses à une enquête lancée auprès de la population.

La réflexion menée, partagée avec ceux qui œuvrent sur le territoire, notamment dans le domaine des services à la population, a abouti en septembre 2018 à la signature d'une convention avec la CAF de Côte d'Or pour la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre de notre projet de territoire.

## Étapes de travail et objectifs

ETAPES de TRAVAIL	OBJECTIFS	CALENDRIER
1/ Diagnostic partagé pour définir les besoins et les priorités : portrait de la population du territoire grâce à des entretiens avec les acteurs de terrains + recensement de l'offre de services + enquête auprès des habitants	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etablir un diagnostic</li><li>- Définir les enjeux majeurs des prochaines années</li><li>- Dégager des pistes de réflexion</li></ul>	mars
2/ Analyse thématique avec des temps de travail en groupe (acteurs de terrain et élus).	<ul style="list-style-type: none"><li>- Finaliser le diagnostic</li><li>- Proposer des axes stratégiques d'action</li></ul>	Avril-mai
3/ Elaboration de fiches actions	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définir les actions à mettre en œuvre</li></ul>	juin
4/ Rédaction de la convention	<ul style="list-style-type: none"><li>- Signature de la Convention avec la CAF le 20 septembre 2018</li></ul>	Juin-juillet / septembre



# La Convention Territoriale Globale

## Orientations stratégiques, objectifs opérationnels et cadre d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CADRE D' ACTIONS
<b>ORIENTATION TRANSVERSALE : CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UNE FONCTION DE COORDINATION TERRITORIALE</b>		
1/ Adapter le service aux évolutions de la population et apporter une réponse de proximité aux habitants	1. Renforcer à l'accompagnement à la parentalité	Identifier les besoins en termes d'accompagnement, renforcer les liens entre les familles et l'école et accompagner les familles avec des besoins spécifiques
	2. Répondre aux besoins des personnes exclues et précaires du territoire	Approfondir le diagnostic des phénomènes de précarité sur le territoire, en vue de l'élaboration d'un plan d'actions
		Renforcer les coopérations entre acteurs de l'insertion, du social et de l'animation pour améliorer la socialisation des personnes exclues et précaires
	3. Faciliter l'accès aux services pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité	Mettre en place et soutenir les actions d'aide en faveur de l'aide à la mobilité
4. Répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes		Veiller à un accès facilité aux services sur le Territoire
		Évaluer le besoin effectif d'un service de portage de repas de la population
		Identifier les besoins d'accompagnement des aidants
		Examiner les modalités possibles de recueil d'informations auprès des personnes âgées et de leurs aidants
2/ Décloisonner l'action des services, fédérer les acteurs autour de projets de territoire communs	1. Fonction d'animation et de pilotage de la CTG et du projet social de territoire	Concevoir la fonction de coordination
	2. Redéfinir le projet de territoire petite enfance et enfance/jeunesse	Renforcer les commissions petite enfance et enfance jeunesse
		Développer la fonction de coordination petite enfance et enfance/jeunesse
	3. Développer une vie sociale riche, diversifiée, accessible à tous et fédérer ses acteurs autour d'un projet social de territoire	Créer un Espace de Vie Sociale (EVS)
Soutenir et fédérer la vie associative		
4. Apporter une réponse adaptée aux demandeurs d'emploi du territoire, en fédérant les acteurs de l'emploi et de l'insertion et en mutualisant les services	Dynamiser l'espace vers l'emploi	
	Renforcer les coopérations entre acteurs de l'insertion, Structures de l'Insertion par l'Activité économique (SIAE), collectivités territoriales et entreprises locales	
3/ Renforcer l'information et l'orientation des publics	1. Développer une information de proximité et favoriser l'accès aux droits	Créer une Maison des Services au Public (MSAP)
	2. Améliorer l'information et l'orientation sur les modes d'accueil et les actions d'accompagnement à la parentalité	Mettre en place un guichet unique
		Créer un guide Famille
3. Améliorer l'information et l'orientation sur l'offre de services à destination des personnes âgées	Créer un guide du bien vieillir	



## Service Petite Enfance

En 2018, le service petite enfance poursuit son développement avec l'objectif de construire une unité entre les lieux du service, articulée avec la spécificité de chacun.

La coordination mise en place à travers des rencontres régulières avec les équipes dans chaque lieu mais aussi lors de réunions autour de thématiques communes, amène à travailler ensemble afin de s'inscrire dans la politique petite enfance souhaitée par la collectivité.

## Le Relais Petite Enfance

### Développement de sa mission de Guichet Unique

L'objectif est de recenser et de répondre à toute demande d'accueil sur le territoire en lien avec les différentes structures. Dans ce sens :

- Création d'un document unique de demande de place en structure collective.
- Réorganisation de la commission d'attribution des places pour les demandes d'accueil en structure.

### Les actions en 2018

Réorganisation avec l'objectif d'une présence hebdomadaire des animatrices sur tout le territoire.

Le Relais a développé sa présence à Fontaine-Française avec tous les vendredis une animation le matin et une permanence d'accueil l'après-midi.

Rappelons que les autres lieux d'accueil du Relais sont Mirebeau, Belleneuve, Beire-le-Châtel, Renève pour les animations et Belleneuve, Mirebeau pour les permanences d'accueil.

Passage de 1 ETP à 1,5 ETP sur la fin d'année.

### Les chiffres de 2018

**124** professionnels de l'accueil individuel sont concernés par son action sur tout le territoire

**38** assistants maternels différents ont participé aux activités collectives avec les enfants

**123** enfants différents ont été concernés par les ateliers d'éveil au relais

## La micro-crèche Ainsi Font Fontaine

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans révolus pour un accueil régulier et/ou occasionnel et d'urgence avec un agrément de 10 places dans un même groupe avec plusieurs espaces de vie.

La micro-crèche est gérée par l'ADMR. Elle fait partie du territoire et travaille donc en collaboration étroite avec la coordinatrice petite enfance.

En 2018, Elodie Moreau est arrivée à la direction de la structure ; plusieurs changements au sein de l'équipe ont également eu lieu.

L'équipe a mis l'accent sur l'accompagnement de la parentalité par la mise en place de divers temps ouverts aux familles. Les principes pédagogiques concernant l'accueil de l'enfant sont toujours axés sur la bienveillance. L'espace de vie et la circulation dans le lieu ont été repensés et font plus largement partie d'un travail de réflexion engagé par l'équipe autour de l'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie.

La structure s'est ouverte à de nouveaux partenariats tout en continuant de développer ceux déjà existants, notamment avec les autres structures petite enfance du territoire.

### Fréquentation 2018

**27** familles, **29** enfants dont **18** en accueil régulier et **11** accueils occasionnels, **223** jours d'ouverture



## Service Petite Enfance

# Le Multi-accueil les P'tits Cailloux

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

« Les P'tits Cailloux » accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans pour un accueil régulier et/ou occasionnel et d'urgence, avec un agrément de 23 places dans 2 espaces au fonctionnement différent selon l'âge.

### Un objectif principal

L'équipe construit et articule son travail autour de la mission d'accueil et « d'aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle et familiale ».

Le travail de positionnement de l'équipe, d'accueil et d'écoute permet d'être dans la prévention, et d'individualiser l'accompagnement pour un bien être de chacun des membres de la famille.

### Quelques exemples des axes de travail de l'équipe

- L'autonomie, rendre l'enfant acteur et le professionnel accompagnateur :
  - Autour du repas, en adaptant les plats et couverts pour permettre à l'enfant de se servir seul et chez les plus grands, apprendre à gérer la quantité de nourriture et le partage avec les autres enfants.
  - Autour du change, dès que l'enfant marche, il est proposé un « change debout » pour une participation active de l'enfant.
  - Les pieds nus pour tous et surtout chez les petits afin de favoriser les sensations, les appuis pour un déplacement en toute sécurité.
  - La motricité : autonomie et respect de l'enfant, le professionnel va mettre en place des outils et un aménagement de l'espace pour lui permettre d'expérimenter en fonction de ses envies et de ses capacités.
- La place des parents :
  - Au quotidien dans le lieu, dans le lien et les relations tissées avec l'équipe.
  - Dans tous les temps de rencontres spécifiques, de partenariats et les temps festifs.
  - Dans la contribution et la participation à la vie du lieu.
- L'ouverture du lieu : richesse d'expériences pour les enfants dans la découverte et rencontres avec d'autres intervenants et dans d'autres lieux.
- Le jeu : outil indispensable à l'enfant pour grandir à travers tout ce qu'il apporte (le plaisir, le langage, l'expression du corps, les émotions...)

**L'accueil, l'autonomie, le jeu : des thématiques qui parlent aussi de la posture du professionnel et du respect de l'enfant, du parent, dans l'accompagnement proposé.**

**Axe important en développement depuis 2018** : Rencontres entre le service petite enfance et enfance jeunesse avec l'objectif d'accompagner la transition vers l'école pour l'enfant et sa famille.

### Les chiffres

En 2018 la structure a accueilli **71 enfants** pour un total de **34269.94 heures** dans le lieu, soit en moyenne **18.53** enfants par jour d'ouverture.

**48** pour un contrat allant de quelques heures à un temps plein,

**18** accueillis de façon occasionnelle,

**5** enfants accueillis en urgence,

**20** familles ont formulé une demande d'accueil qui a été refusée faute de places disponibles,



## Service Enfance Jeunesse

# Les accueils périscolaires et extrascolaires, les chiffres

### Le nombre d'animateurs par site

Arceau : 3 agents, Beire : 7 agents, Belleneuve : 10 agents, Bèze : 4 agents, Mirebeau : 9 agents, Renève : 4 agents, Fontaine : 10 agents (chiffres de juin 2018)

### Fréquentation

	Moyenne par jour de fréquentation
<b>Accueil du matin</b>	<b>2017 : 80 / 2018 : 81</b>
<b>Pause méridienne</b>	<b>2017 : 452 / 2018 : 454</b>
<b>Nouvelles Activités Périscolaires</b>	<b>2017 : 268 / 2018 : 260</b>
<b>Accueil du soir</b>	<b>2017 : 181 / 2018 : 186</b>

### Les chiffres de l'extrascolaire

L'accueil extrascolaire est proposé pour les enfants de 3 à 10 ans sur les sites de Mirebeau, Belleneuve et Fontaine-Française selon les périodes de l'année.

	Moyenne par jour de fréquentation des 3-10 ans
<b>Petites vacances</b>	<b>2017 : 21 / 2018 : 22</b>
<b>Etés</b>	<b>2017 : 41 / 2018 : 45</b>
<b>Mercredis</b>	<b>2017 : 30 / 2018 : 31</b>

### La spécificité des mercredis

Les enfants sont accueillis sur les sites de Fontaine-Française et Mirebeau-sur-Bèze. Depuis la rentrée de septembre 2018, la collectivité a opté pour un retour à la semaine scolaire de quatre jours. La collectivité a signé un nouveau PEDT incluant un PLAN MERCREDI. Les familles ont donc désormais la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

L'accueil du mercredi est considéré comme un accueil périscolaire selon les critères de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Jusqu'en juillet 2018, les enfants de Renève et Bèze étaient conduits en navette par des animateurs de la Communauté de Communes sur le site de Mirebeau, alors que les enfants de Belleneuve, Arceau et Beire étaient ramassés par un bus de la société Leblanc.



### L'accueil péri et extrascolaire, les points à retenir pour 2018

- **La baisse des effectifs :**
  - En périscolaire elle reste proportionnelle au nombre d'enfants scolarisés dans les écoles. 82% des enfants scolarisés en primaire sur le territoire sont inscrits dans les services de la Communauté de Communes.
  - En extrascolaire, la baisse des effectifs enregistrée depuis plusieurs années se poursuit même si elle tend à ralentir un peu.
- **Le retour à la semaine scolaire de 4 jours :**
  - Deux sites d'accueils sur le territoire le mercredi (Mirebeau-sur-Bèze et Fontaine-Française)
  - Même souplesse dans les inscriptions que lors des vacances scolaires
- **Le recrutement de deux nouveaux responsables de site :** Marion Chevalier sur Mirebeau et Olivier Deguille sur Arceau.
- **Le choix d'une thématique commune d'activité à tous les sites péri et extrascolaires de la collectivité pour l'année 2017-2018 :** l'art comme moyen d'expression.
- **La formation des agents sur la prise en charge des enfants présentant des troubles du comportement.**
- **La signature de la Convention Territoriale Globale** qui permet d'affiner la connaissance des besoins des habitants en terme d'accueil,
- **Le rédaction du nouveau Projet Educatif Territorial et du Plan mercredi.**



# Service Enfance Jeunesse

## L'accueil des 11 - 17 ans

### Fonctionnement

Les jeunes du territoire sont accueillis au Secteur Jeunes, 6 place Général Viard à Mirebeau-sur-Bèze ou dans les locaux de la Communauté de Communes à Fontaine-Française. Quelque soit leur lieu de résidence, les jeunes peuvent fréquenter l'un ou l'autre des sites.

Afin de dynamiser l'accueil des 11 à 13 ans et tenir compte de la spécificité de ce public par rapport à celui de l'ALSH (3-11ans), une tarification spécifique, plus adaptée et plus favorable aux familles a été votée pour la rentrée scolaire 2018-2019. Pour l'accueil du mercredi et du samedi en période scolaire le forfait annuel de 15 € reste appliqué. Certaines animations et les repas sont facturés indépendamment. Pour les jeunes de 14 ans et plus, un forfait annuel de 15 € est facturé pour tous les temps d'accueil (période scolaire et vacances) ainsi que les animations spécifiques et les repas.

En période scolaire, l'accueil de Mirebeau est ouvert le mercredi. Dès la sortie du collège les jeunes peuvent être accueilli pour le repas. Le site est ouvert de 13h30 à 19h. Un système de transport et de navette depuis Fontaine pour Mirebeau a également été mis en place lors de la rentrée scolaire 2018-2019. L'accueil de Fontaine est ouvert les samedis de 13h45 à 18h45. Pendant les vacances, les deux sites sont ouverts la première semaine des petites vacances et les 4 premières semaines des vacances d'été, du lundi au vendredi, en demi journée avec ou sans repas ou en journée entière, de 8h à 18h ou en soirée en cas de veillée.

Un séjour est proposé chaque été, il s'est déroulé en Auvergne en 2018.

### Activités

Elles sont très variées, à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure. Des thèmes, en accord avec le projet pédagogique, servent de « fil rouge » aux activités.

Les deux sites d'accueil proposent un accueil indépendant mais se retrouvent pour plusieurs activités et sorties. Des activités en commun avec l'accueil des 3-10 ans sont également proposées pour créer une fidélité et une continuité chez les enfants.

### Fréquentation

**En 2018, 140 jeunes ont fréquenté les accueils : 55 jeunes du Mirebellois, 85 jeunes du Fontenois.**

**Durant l'année scolaire**, 21 jeunes en moyenne fréquentent le samedi à Fontaine-Française et 5 en moyenne le mercredi et le vendredi à Mirebeau. La différence s'explique principalement par une proposition plus importante d'activités associatives qui concurrencent l'accueil pour ces créneaux sur le Mirebellois, contrairement au Fontenois le samedi.

**Pendant les vacances scolaires**, 22 à 70 jeunes fréquentent l'accueil : 26 pour les fêtes d'année, 77 pendant l'été (1000 heures en plus par rapport à 2017), 44 pendant les vacances d'hiver, 43 au Printemps et 50 jeunes à l'Automne.

**12 017 heures d'accueil pour 2018 au total pour les 2 sites.**



# La cuisine centrale

86 004 repas produits en 2018

La cuisine centrale livre 8 sites : Arceau, Belleneuve, Beire-le-Châtel, Bèze, Fontaine-Française, Mirebeau, Renève et les P'tits Cailloux

## Des animations

Des animations ont été proposées aux différents services :

### Secteur jeunes

Une animation petit déjeuner et équilibre alimentaire a eu lieu au secteur jeunes, les jeunes ont ensuite confectionné un repas de leur choix en cuisine centrale, en collaboration avec un cuisinier.

### Les P'tits cailloux

En présence de parents, les cuisiniers ont confectionné avec les enfants des plats et boissons ayant pour thème « les herbes aromatiques ».

### Ecole primaire de Mirebeau

3 groupes de 8 enfants ont préparé des plats permettant de recycler des épluchures (peau de banane, trognon de pommes, pain et fanes de radis).

### Ecole primaire de Mirebeau et Fontaine

Un petit déjeuner équilibré a été proposé aux enfants suivi d'une visite de la cuisine centrale,

## Du fait « maison »

Il est proposé une majorité de légumes frais et de crudités fraîches, celles-ci sont épluchées et taillées en cuisine et accommodées avec des vinaigrettes fabriquées sur place. Les entrées chaudes et les pâtisseries sont essentiellement réalisées par la cuisine. Les sauces et bases de sauce sont « maison », les fonds industriels sont proscrits. 2 à 3 fois par mois sont servis des fromages à la coupe. Les desserts lactés de type œufs à la neige, crème caramel et crème dessert sont réalisés en cuisine. Pour le goûter, les agents de la cuisine centrale confectionnent du pain d'épices, des cakes citron, chocolat et marbré.

## Le marché public alimentaire

Le marché public alimentaire est un des plus conséquents de la collectivité. Il demande un travail important de préparation : Nathalie Humbert communique ses besoins en terme de produits et de quantité au service des marchés publics qui établit un cahier des charges. 13 lots sont déterminés selon la nature des produits dont 1 lot à destination de travailleurs sociaux. L'attribution des lots est précédée d'une analyse administrative et pratique puisque des dégustations d'échantillons ont lieu afin de s'assurer de la qualité des produits, il s'agit là du 1<sup>er</sup> critère de choix du fournisseur. En 2018, l'achat de produits alimentaires a représenté une dépense de 162 162 €.

## Les producteurs locaux

En 2018, la cuisine centrale a bénéficié des productions locales suivantes :

- Pommes de terre, oignons et échalotes proviennent de chez Armelle Dubois, agricultrice à Varois,
- Le porc et la charcuterie viennent de l'établissement Hazotte, éleveur à Beaumont-sur-Vingeanne,
- Les Fraises sont cultivées par Geoffrey Pautet, producteur à Marliens,
- Yaourt, fromage blancs et cancoillotte sont fabriqués à Gray la ville par la fromagerie Mauron,
- le poulet entier est élevé et nourri en local, par le CAT de Bézouotte.



# Service Scolaire

## La compétence

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois gère « **la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire** ». Le service n'intervient pas sur la pédagogie ou sur les ouvertures et fermetures de classes qui sont de la compétence exclusive des services de l'Education Nationale.

Cette prise de compétence permet de renforcer la cohérence entre le scolaire et le périscolaire et de réaliser des économies d'échelle grâce à la mutualisation des dépenses et la mise en concurrence.

**La Communauté de Communes gère également** les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et les agents d'entretien, elle transmet les demandes de cartes de transport scolaire à la Région, qui en a dorénavant la compétence.

**En 2018, le service comprend 17 agents : 16 ATSEM et un responsable du service.**

## Les dérogations à la carte scolaire

Pour inscrire leurs enfants dans une école du territoire, les parents doivent dorénavant retirer un dossier dans leur mairie de résidence : si leur demande est conforme à la carte scolaire, ils

peuvent procéder à l'inscription à l'école, si la demande concerne une école hors territoire ou différente de celle d'affectation, les parents doivent faire une demande de dérogation auprès de la Communauté de Communes. Les demandes de dérogation sont examinées par la commission scolaire de la collectivité.

**En 2018, 42** dossiers de demande de dérogation ont été traités par le service, 22 ont reçu un avis favorable.

## Les rythmes scolaires : retour à la semaine de quatre jours en septembre 2018

Suite à la concertation entre les écoles, les parents d'élèves, les élus et le service transports du Conseil Régional, la Communauté de Communes a soumis une demande au rectorat de retour à la semaine de quatre jours. Ayant reçu un avis favorable, la modification est entrée en application à la rentrée 2018-2019.

## Le Budget alloué aux écoles

Les écoles reçoivent :

- une subvention pour la coopérative scolaire de **10 €** par élève.
- Un budget de **48 €** par élève pour les fournitures scolaires
- Un budget pour les transports-sorties scolaires de **250 €** par classe de maternelle et de **450 €** par classe élémentaire.

Effectifs par niveau - Rentrée 2017 et 2018

Niveau	Arceau		Beire		Belleneuve		Bèze		Fontaine		Mirebeau		Renève		TOTAUX	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
MATERNELLE	7	5	48	59	87	80	36	29	99	93	80	78	36	42	393	386
Nombre de classes				2		3		1		4		3		2		15
ELEMENTAIRE	32	39	60	64	139	142	64	64	171	173	179	161	78	66	723	709
Nombre de classes		2		3		6		3		7		7		3		31
TOTAUX ECOLES	39	44	108	123	226	222	100	93	270	266	259	239	114	108	1116	1095



# L'Ecole des 3 Arts

En septembre 2018 (année scolaire 2018-2019), l'Ecole des 3 Arts a encore agrandi ses offres à Fontaine-Française : ouverture des cours de Danse (Eveil corporel et Initiation danse), poursuite du développement des Arts du Cirque par le recrutement de formateurs qualifiés - la troupe professionnelle LatribuduQuoi - et par l'ouverture d'un 3<sup>ème</sup> créneau de cours, spécial ado adultes. Ouverture de cours de guitare à Fontaine.

## La fréquentation

	Nombre d'élèves
2018 - 2019	349
2017 - 2018	342
2016 - 2017	324

## Les professeurs et les pratiques

**19 professeurs ont encadré les enseignements des 3 esthétiques en Arts vivants proposés :**

### Musique

- **Eveil et Initiation Musicale** : MS, GS, CP, basés essentiellement sur les méthodes orales et l'apprentissage de rythmes frappés.
- **8 degrés en Formation Musicale** : 4 en cycle I et 4 en cycle II.
- **18 disciplines instrumentales et vocales** : chant, piano, violon, violoncelle, guitare, guitare électrique, basse électrique, accordéons, claviers, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie, percussions.
- **12 Pratiques Collectives instrumentales et vocales** : Chorale enfants, Chœurs adultes, Ensemble d'Accordéons, à Cordes (2), de Guitares (2), de Musiques actuelles (2), d'Harmonie (3 : Harmonie junior, Petit Sympho, Orchestre d'Harmonie du Mirebellois).
- **3 Ateliers instrumentaux** : Atelier jazz impro, Ateliers Batucada (2).

### Danses

- **Eveil Corporel et Initiation Danse** : 4 à 7 ans (basés sur le jeu, l'imaginaire et les dynamiques du corps),
- **Cours de Danse règlementées** : Danse Classique, Modern Jazz
- **Atelier de Danses latino** : Salsa cubaine, Bachata,

### Arts du Cirque

3 ateliers ( MS, GS, CP-CE1 à CM2 – Ados Adultes)

## Les manifestations

**98 participations de musiciens et de danseurs de l'Ecole à des manifestations publiques**

### Répartition géographique

83 animations musicales dans et au service des 32 communes du territoire.

### Les différentes animations

Si chaque animation prend une forme adaptée en fonction de l'objectif recherché, sont à citer particulièrement :

- **La participation aux temps forts de la vie locale** : Forum des Associations, Foire d'Automne, Messes de la Sainte Cécile et de Saint Eloi, cérémonies et inaugurations officielles, Téléthon, Fête de la Musique...
- **Les animations en direction des scolaires** : projets CLEA avec les écoles, Moments Musicaux en périscolaire, portes-ouvertes aux écoles élémentaires, projets musicaux divers et ponctuels à la demande des écoles et/ou des collèges, présentations d'instruments...
- **L'organisation de concerts ou spectacles de qualité** : concert de la Sainte Cécile avec concertiste invité, concerts de Noël, concerts avec artistes invités dans le cadre des grands projets (Guitare, Piano, Violon), concert au Château d'Arcelot, spectacles musique et danse...
- **La représentation culturelle du Mirebellois Fontenois hors de la Communauté de Communes** : concert à Nuits St Georges, Longvic, Chartres...
- **La résonance culturelle du Mirebellois Fontenois au niveau départemental** : concert avec l'Orchestre Départemental de Côte d'Or, concert avec l'Orchestre Universitaire de Dijon, organisation des 3 Jours MCC départementaux « Musique de Chambre et Création » financés par le Conseil Départemental de Côte d'Or avec 2 jours de Master Class Clarinette, concert au Château d'Arcelot avec la classe de Basson du CRR de Dijon, spectacle Arts du Cirque dans le cadre du dispositif Arts et Scènes du Conseil Départemental...



# L'Office de Tourisme Mirebellois et Fontenois

L'office de Tourisme a connu en 2018 une baisse de fréquentation due à la fois à un « retour à la normal » par rapport à l'affluence provoquée en 2017 par l'émission « Le Village Préféré des Français » et à un mois de juillet qui a pâti de la coupe du monde et de la canicule. A la baisse de fréquentation du mode d'accueil classique, il faut mettre en parallèle la hausse de fréquentations des supports numériques ainsi que le succès de fréquentation du stand de l'OT sur les manifestations du territoire.

Les Grottes de Bèze ont enregistré 29 491 visiteurs en 2018 soit une baisse de 4,7 % par rapport à 2017.

Le vélorail de Champagne-sur-Vingeanne a transporté 4773 passagers en 2018, soit une baisse de 2,6 %. Il est à noter que cette baisse touche l'ensemble des vélorails français, à l'exception de la Bretagne et de la Normandie.

Le Château de Fontaine-Française a connu lui une hausse de fréquentation de 4,1 % en 2018 avec 1276 visiteurs.

## L'accueil physique

L'office de tourisme Mirebellois et Fontenois a accueilli 950 personnes à Mirebeau-sur-Bèze (681 demandes), 3382 personnes à Bèze (1244 demandes), 272 personnes à Fontaine-Française (83 demandes), et 638 personnes sur les 7 manifestations du territoire où l'OT était présent (338 demandes) soit pour cette dernière fréquentation une hausse de 67 %.

Au total, la fréquentation est de 5242 personnes contre 6532 personnes en 2017 : une baisse globale de 19% (30% à Bèze).

92% des visiteurs sont Français. Les pays les mieux représentés sont l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Unis et les Pays-Bas.

Les demandes concernent en premier lieu la visite du patrimoine, en second lieu les loisirs « nature ».

## L'accueil numérique

• Site internet : [www.tourisme-mirebelloisfontenois.fr](http://www.tourisme-mirebelloisfontenois.fr)

Le site internet de l'office de tourisme a enregistré 49 195 visiteurs uniques et 106 650 pages vues soit une hausse de 20% par rapport à 2017, la hausse de fréquentation continue. Les visiteurs viennent sur le site par les réseaux sociaux et le site du CRT principalement.

• Réseaux sociaux

La page Facebook a atteint les 1400 fans en 2018, avec une communauté fidèle qui vient principalement de Dijon et de la région dijonnaise. Le compte Twitter compte 400 followers et permet de toucher le public de manière différente et décalée. 2018 a été marqué par

le buzz autour du tweet sur le « Royal Wedding » qui a eu des retombées régionales sur la notoriété du territoire et particulièrement sur les châteaux avec articles et reportages,

## Animations

• La Journée « Pros du tourisme » qui réunit les hébergeurs, restaurateurs et responsables de sites, a eu lieu en 2018 au village de Bèze : présentation des projets de la municipalité, repas au restaurant Le Relais de Bèze, dégustation de bière à la Brasserie de la Résurgence, visite du Gîte des Remparts et de l'Abbaye. Une dizaine de personnes étaient présentes.

• Fantastic Picnic

Dans le cadre de sa mission de promotion des prestataires touristiques de son territoire, l'office de tourisme a participé à l'opération régionale *Fantastic Picnic* le 22 Septembre 2017. L'OT a profité du cadre du château d'Arcelot pour proposer un pique-nique « romantique » en présence de nombreux producteurs locaux. Une année fructueuse puisque le nombre de participant a doublé par rapport à 2017 : environ 500 visiteurs, 350 repas servis.

• Apéro numérique

Dans le cadre de sa mission d'animation, l'Office de Tourisme organise un « apéro numérique ». Cette réunion de « fans » issus de Facebook et Twitter, pour une rencontre « en réel » a été organisée le 6 Juillet 2018 au château de Fontaine-Française.

De nombreux clichés ont été pris et instantanément partagés permettant la visibilité de l'OT et du territoire sur de nouveaux réseaux sociaux.



# Budget 2018

BUDGET PRINCIPAL	Prévu 2018	Réalisé 2018	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	6 875 591	6 083 421	88,48%
Dont charges de personnel	3 491 154	3 295 490	94,40%
Recettes fiscales	3 819 538	3 861 991	101,10%
Recettes totales	6 995 169	7 128 458	101,91%
Dépenses d'investissement	4 274 045	1 169 535	27,36%
Dont annuité d'emprunt	396 388	396 247	99,96%
Recettes d'investissement	4 274 045	830 897	19,44%

Dépenses de fonctionnement	Prévu 2018	% DU BUDGET	REALISE 2018
SERVICES GENERAUX	1 411 386	20,53%	1 339 287
SECRETARIAT DE COLLECTIVITES	141 918	2,06%	131 844
ECOLES MATERNELLES	772 089	11,23%	658 170
ECOLES ELEMENTAIRES	588 774	8,56%	468 583
RASED	7 026	0,10%	6 459
RESTAURATION PERISCOLAIRE	810 537	11,79%	730 110
ACCUEIL PERISCOLAIRE	964 147	14,02%	804 650
ECOLE DE MUSIQUE	489 671	7,12%	430 503
AFFAIRES SPORTIVES	246 308	3,58%	159 221
ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE	168 890	2,46%	172 457
ANIMATION JEUNESSE	91 825	1,34%	84 016
AFFAIRES SOCIALES	29 640	0,43%	26 765
RELAIS PETITE ENFANCE	107 359	1,56%	99 375
MULTIACCUEIL DES TOUT PETITS	416 885	6,06%	373 009
AMENAGEMENT - DEVELOPPEMENT	86 375	1,26%	67 638
AMENAGEMENT DES EAUX	48 525	0,71%	44 250
TOURISME	116 590	1,70%	110 614
DECHETS MENAGERS	377 646	5,49%	376 469
	6 875 591	100,00%	6 083 421



## Budget 2018

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	Prévu 2018	Réalisé 2018	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	1 371 583	1 368 469	99,77%
Dont charges de personnel	16 000	14 285	89,28%
Dont contribution 2 syndicats de déchets	1 328 970	1 328 970	100,00%
Recettes de fonctionnement	1 372 000	1 361 560	99,24%
Dont produit redevance	1 010 000	996 860	98,70%

BUDGET ANNEXE OFFICE DU TOURISME	Prévu 2018	Réalisé 2018	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	75 400	67 446	89,45%
Dont charges de personnel	49 058	46 943	95,69%
Recettes de fonctionnement	75 400	75 796	100,53%



# Bilan Ressources Humaines 2018

En termes de ressources humaines, l'année 2018 a été marquée par le retour de la semaine de 4 jours d'école, avec une réorganisation des services scolaires et périscolaires, et par le renouvellement des instances représentatives du personnel.

## Effectif au 31 décembre 2018

133 agents employés par la collectivité

- 83 fonctionnaires

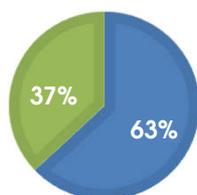
- 50 contractuels

86,94 Equivalent Temps Plein

- 70,29 fonctionnaires

- 16,64 contractuels permanent

■ fonctionnaires ■ contractuels



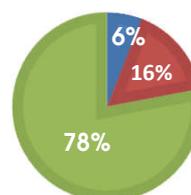
Les services de la Communauté de Communes se composent de l'Administration Générale, de l'Ecole des 3 Arts, des services enfance-jeunesse, petite enfance, scolaire, de restauration scolaire et de l'office de tourisme.

## Filières, statuts et catégories

Répartition par filière et par statut (en nombre d'agents)			
Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	16	1	17
Technique	21	6	27
Culturelle	10	8	18
Sportive	1		1
Médico-sociale	16	6	22
Animation	19	29	48
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>50</b>	<b>133</b>

## Répartition des agents par catégorie

■ catégorie A ■ catégorie B ■ catégorie C



## Budget

Les charges de personnel représentent 54 % des dépenses de fonctionnement :

Budget de fonctionnement = 6 083 421€

Charges de personnel = 3 295 490 €

## Action sociale en faveur des agents

La collectivité participe à la complémentaire santé (15€ par mois pour un agent à temps complet) et aux contrats de prévoyance (6€ par mois pour un agent à temps complet) des agents communautaires.

La Collectivité est également adhérente au Comité National d'Action Sociale.

## Comité Technique

Le Comité Technique, qui regroupe des représentants du personnel et des élus, s'est réuni 3 fois en 2018.

Les représentants du personnel au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ont été renouvelés lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018. Ils sont au nombre de 8 (4 titulaires et 4 suppléants) et ont été élus pour une durée de 4 ans.



# Marchés publics

## Les marchés attribués en 2018

Objet du marché	Date d'attribution	date d'exécution	Durée	Date de fin	Nombre de lots	Entreprises attributaires	Montants
Centrale de surveillance - cuisine centrale	12/12/2018				Unique	POLAIR SYSTEM SAS	9450 € TTC
Assurance des bâtiments et des véhicules	10/12/2018	01/01/2019	4 ans	31/12/2022	4	GROUPAMA	13091 € TTC/an
Réalisation d'un centre d'interprétation	19/10/2018	Rétro planning	2 ans	20/10/2019	2	Lot 1 ADIMES CONCEPT Lot 2 RELAB	Lot 1 119 840,52 € TTC/an Lot 2 155 941,20 € TTC/an
Surveillance qualité de l'air intérieur	18/10/2018				Unique	APAVE	18 924 € TTC
Maîtrise d'Œuvre - centre d'interprétation	16/07/2018				Unique	GOLMARD EXERCICE DE STYLE et CLEMENS	57 928,95 € TTC
12 photocopieurs établissements scolaires	05/07/2018	Installation fin août 2018	5 ans	31/08/2023	Unique	BOURGOGNE REPRO	13 500 HT/an (2 premières années) + 9900 HT/an (à partir de la 3 <sup>ème</sup> année)
Lave-Vaisselle cantine de Fontaine	28/06/2018				Unique	DRCE	10 254 € TTC
Machine à affranchir	19/04/2018	29/02/2018	5 ans	30/05/2023	Unique	NEOPOST	370 € HT/an
Espaces verts	26/03/2018	OE	4 ans	28/02/2021	3	Lot 1 AGEI Lot 2 DEFI 21 lot 3 DEFI 21	De 6400 à 26 500 € TTC

## Les avenants 2018

Alimentaire cantine	Attribué le 17/11/2015 Exécuté le 01/01/2016	Durée de 2 ans	Fin le 31/12/2017	12	Avenant : prolongation d'un mois - terme au 31/01/2018	Marché à bons de commande - pas d'augmentation
Location et entretien d'une machine à affranchir	Attribué le 14/03/2013 à PITNEY BOWES Exécuté le 10/04/2013	Durée de 5 ans	Fin le 09/04/2018	Unique	Avenant : prolongation d'un mois - terme au 09/05/2018	57,24 € TTC



## Travaux 2018

En dehors des travaux d'entretien et de réfection courants, les travaux qui ont nécessité un investissement conséquent sont les suivants :

### Rénovation du complexe sportif de Belleneuve = 64 417,37 €

- Réfection de l'éclairage des salles : Dojo, salle tennis de table, couloirs et vestiaires
- Changement de l'armoire électrique
- Changement de la porte d'entrée et de secours du dojo
- Réfection du sol de la salle de tennis de table
- Travaux de couverture

### Travaux de rénovation des locaux du Multi accueil Les P'tits Cailloux = 21 945,63 €

- Agrandissement du bureau
- Changements des plans de change
- Pose de 3 robinets cellulaires
- Changement du chauffe-eau
- Installation d'une borne de pointage

### Ecoles = 6620,10 €

- Mise en place d'un portail automatisé avec visiophone aux écoles de Renève
- Changement du caisson de ventilation de l'école élémentaire de Renève

